

Les "Imperatori" de Florence à la cour de Ferrare

FRANCO PRATESI

La monumentale étude de Michael Dummett parue en 1980 sur le tarot nous a familiarisés avec des notions qui pour être nouvelles n'en étaient pas moins séduisantes. Parmi elles, l'existence, au XVe siècle, de trois foyers originels du tarot – Milan, Ferrare, Bologne – excluait Florence, qui semblait n'avoir connu le jeu qu'avec un siècle de retard. Depuis une dizaine d'années, les recherches se sont multipliées, particulièrement sur le "front" italien, où Franco Pratesi n'a cessé d'accumuler découvertes sur découvertes. Les unes confirment les propos de Michael Dummett, d'autres les remettent en question.

C'est peut-être le cas ici : Franco Pratesi, qui a déjà réussi à avancer au XVe siècle la date d'apparition du *minchiate*, ce jeu typiquement florentin, montre que Florence n'était pas si attardée. La cité des Médicis, dont la culture a rayonné bien plus loin que celle de Ferrare, pouvait difficilement dépendre de cette dernière. Désormais, il faut peut-être inverser le courant d'échange et le rétablir dans sa logique, celle qui va de Florence à Ferrare. Florence, source du tarot ferrarais ?

Au XVIe siècle, un conflit de prééminence éclata entre les ducs de Florence et ceux de Ferrare qui fit couler des flots d'encre chez un grand nombre de juristes. Un Etat aussi important (pour peu de temps encore) que Florence ne pouvait accepter de céder la priorité au petit Etat ferrarais : la différence de niveau économique et culturel était trop grande entre les deux centres, même si aujourd'hui nous sommes prêts à reconnaître que la cour des Este à Ferrare fut elle aussi un des grands foyers de la Renaissance italienne.

A propos des relations entre Florence et Ferrare, il me semble qu'un témoignage éclaire, pour les cartes à jouer, le sens "logique" : celui qui va d'un centre principal comme Florence à un centre secondaire comme Ferrare. Ce document daté de 1434 est pour l'essentiel déjà connu, puisqu'on le trouve dans l'étude classique de Campori sur les cartes à jouer peintes pour les Este au XVe siècle⁽¹⁾. Toutefois, n'ayant

pas été publiées textuellement, ces lignes présentent des lacunes et des erreurs. Il vaut donc la peine d'en donner ici le texte intégral, tel qu'il figure dans les archives des Este⁽²⁾. J'en donnerai à la suite un bref commentaire.

Ad Antonio di Silvestri et Ser Restoro da Fiorenza et compagni et per loro ad Alberto de Bonaccossi adi 26 de zugno L. trentacinque, s. diexe d. 0 per doa para de carteselle da Imperatorj comperade in Fiorenza per le mani di detti Antonio et compagni et mandate a Ferrara per lo Signore nostro fiorini sedexe novj et s. 12 di pizoli, zoe li detti fiorinj novj 16 per costo de le dette carte in raxone di fiorinj otto dororo per paro et li detti s. 12 di pizoli per spexe di gabella di Fiorenza et per la invoglia vaglano detto fiorini a s. 43 d. 6 per fiorino novo et d. 6 per zascheduno di detti soldi montano L. 35 s. 2 d. 0.

Item per spexe de uno fardello di balle da vento per lo Illu. Messer Lionello le quale fe adure el ditto Alberto da Fiorenza L. 0 s. 8 d. 0.

Porto cont[anti?] Antonio Zirondo al zornale a carta 104.

à Florence 7 florins d'or pour deux jeux de cartes qui leur avaient été expédiés à Ferrare (Livre des recettes et des dépenses).»

(2) Ferrare, Archivio estense, Libri Camerali Diversi, N. 4 (1434), f. 130r.

Traduction française libre :

[Remis] à Antonio di Silvestri et Ser Restoro de Florence et compagnie et pour leur [compte] à Alberto de Bonaccossi, ce 26 juin [1434], 35 lires 10 sous pour 2 jeux de cartes des "Empereurs", achetés à Florence par ledit Antonio et compagnie et envoyés à Ferrare pour notre seigneur [pour la somme de] 16 nouveaux florins et 12 sous petits, c'est-à-dire 16 nouveaux florins pour le coût des cartes en question, à 8 florins d'or chacun, et 12 sous petits pour paiement de la taxe de Florence et pour l'emballage, à raison de 43 s. 6 d. par nouveau florin et 6 d. pour chaque sou petit, ce qui fait au total 35 L. 2 s.

De même, pour paiement d'un sac de "balles à vent" pour l'illustre Monsieur Lionello, lesquelles furent apportées par ledit Alberto de Florence, 8 sous.]

Les "balles à vent", probablement des ballons gonflables, forment une petite partie de la dépense, de même que la taxe et l'emballage. La partie la plus importante sont donc les 16 florins d'or pour les deux jeux de cartes. Les articles les plus proches se rapportent pourtant à des travaux de couture, de pelleterie et, en général, à des dépenses faites localement pour le vestiaire de la cour. Si l'on parcourt les feuillets voisins, on trouve toutefois plusieurs articles contenant des livres, du papier, des miniatures, des reliures, etc., faits à Florence.

(1) G. Campori, "Le carte da giuoco dipinte per gli Estensi nel secolo XV", *Atti e Memorie delle RR. Deputazioni di Storia Patria per le Provincie modenesi e parmensi*, VII, 1874, p. 123-132 : «Les princes d'Este ne se servaient pas seulement des cartes à jouer dessinées par leurs peintres à Ferrare, mais ils s'en procuraient aussi ailleurs, attirés par une variété nouvelle de composition ou par la délicatesse plus grande du travail. Ainsi, en 1434, le marquis Nicolas III fit payer à Ser Ristoro et compagnie

Mais revenons à nos cartes. Celles-ci devaient certainement être particulières pour avoir un nom spécial et pour intéresser les Ferrarais. Ce devait être un type courant à Florence, mais pas encore à Ferrare. Nous savons que, par la suite, ces cartes y deviendront courantes : il y a, pour Ferrare, des références du milieu du XVe siècle aux "carte da imperadori", peintes par des artistes émiliens pour les ducs de Ferrare eux-mêmes, comme cela est dit dans l'étude de Campori déjà mentionnée.

Le nombre de deux jeux mérite aussi un commentaire : ce n'est pas seulement un jeu de carte qui a été expédié à Ferrare, mais deux. Acheter deux jeux n'est pas la même chose que passer une commande à un artiste local pour un jeu unique, comme celui peint par Michelino pour le duc de Milan. Cela fait plutôt penser à un atelier de peintres où l'on pouvait acquérir des jeux produits en petite série. Petite, assurément, vu que le coût élevé de ces objets ne peut pas correspondre à une production de masse.

La particularité de ces "cartes d'empereurs" semble liée avant tout à leur nom. On ne peut considérer de façon convaincante ce terme comme une indication sur leur destination, c'est-à-dire des cartes réservées à l'usage des plus hautes autorités. Il paraît bien plus simple et plausible de supposer que ces cartes représentaient des empereurs. Mais ici l'affaire se complique. Est-ce un jeu où chaque carte montre un empereur ? Ce serait probablement là un jeu trop subtil. En somme, l'interprétation la plus vraisemblable de ces "carte da imperadori" est que, parmi les figures, se trouvent AUSA des empereurs, en plus des personnages habituels de la cour qui vont jusqu'au roi. Et quel autre nom, bien plus connu, connaissons-nous pour un jeu auquel on ajoute d'autres cartes parmi lesquelles des figures impériales ? Je laisse au lecteur le soin de trouver la bonne réponse, car je ne veux pas me risquer à choisir entre les "trionphes", le tarot ou le minchiato.

Une autre difficulté est de reconstituer le jeu pratiqué avec ces cartes

particulières. Toujours sur la base du nom, on pense immédiatement au *Kaiserspiel* – ou "jeu de l'empereur" (le fameux *Karnöffel*) – qui lui est contemporain. Mais, pour autant que nous sachions, ce jeu se jouait avec des cartes régionales suisses ou allemandes. Si l'on cherche à comprendre aussi l'élément "impérial", on ne peut qu'avancer une nouvelle hypothèse : avec les "cartes d'empereurs" on jouait un jeu avec atouts, alors que le jeu "de l'empereur" ou *Kaiserspiel* aurait été pratiquement le même jeu mais sans cartes additionnelles. Il est vrai que la question est complexe : qui veut percer les arcanes du sujet devra affronter la longue dissertation qu'y consacre Michael Dummett dans son livre (3).

Laissons donc pour l'heure le problème du *Kaiserspiel* et tournons nos regards vers l'Italie du centre-nord. Si notre hypothèse sur la composition du jeu de "carte da imperadori" a quelque espoir de correspondre à la réalité, qu'est-ce que cela change dans notre perception de la naissance et de la diffusion du tarot ? Le changement principal, de portée... copernicienne (du moins, en ce qui concerne le tarot !), touche aux rapports entre Ferrare et Florence. Les précieux tarots enluminés qui nous sont parvenus de Ferrare continuent également de démontrer la passion de la cour des Este pour le jeu – une passion du reste déjà relevée aussi pour les échecs.

Mais la priorité change fondamentalement : ce n'est plus Florence qui copie des tarots ferrarais ; au contraire : les célèbres tarots des Este dérivent peut-être bien des deux jeux faits et vendus à Florence en 1434. Aussitôt arrivés à Ferrare, ceux-ci ont pu non seulement être utilisés à la cour, mais être aussi diversement reproduits.

(3) M. Dummett, *The game of tarot*, Londres, 1980, p. 184-191.

PUBLICATIONS DU MUSÉE
FRANÇAIS
DE LA CARTE À JOUER

● **Les cartes de la Révolution : cartes à jouer et propagande** (catalogue de l'exposition, nov. 89 - fév. 90), Issy-les-Moulineaux : Musée français de la Carte à jouer, 1989 ; 96 p., 118 n°, 12 pl. couleur. Prix : 115 FF

● **Les cartes à jouer au portrait de Paris de 1701 à 1778**, Paris : Le Vieux Papier / Issy-les-Moulineaux : Musée français de la Carte à jouer, 1989 (par J.-P. Seguin, tiré-à-part du Vieux Papier) ; 24 p., 4 pl. couleur. Prix : 65 FF

● **Les cartes à jouer au portrait de Paris avant 1701**, Paris : Le Vieux Papier / Issy-les-Moulineaux : Musée français de la Carte à jouer, 1991 (par Th. Depaulis, tiré-à-part du Vieux Papier) ; 56 p., 4 pl. couleur. Prix : 85 FF

Prix franco de port, disponible à l'adresse du musée :

Musée français de la Carte à jouer, 35 rue du Général-Leclerc, F - 92130 Issy-les-Moulineaux



Les catalogues Cartajouphile 4 et 5 (Samjac) sont toujours valables. Vous y découvrirez de nombreux jeux qui ne font peut-être pas encore partie de votre collection. Veuillez envoyer 15,00 FS par poste ou eurochèque à

Gillet s.a.
chemin du Molley 3
CH - 1020 Renens
et Monique Gillet-Jaccard se fera un plaisir de vous faire parvenir cette documentation sous pli recommandé.